

Province de Québec
Municipalité de la Paroisse de La Doré
Lundi, 1^e février 2016

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré, tenue le 1^e février 2016, à 20h00, à la salle des délibérations de l'édifice municipal, formant quorum sous la présidence de M. Jacques Asselin, maire.

Sont présents :

M Jacques Asselin, maire
M^{me} Hélène Gagnon, conseillère
MM Yoland Bau, conseiller
Marc Perron, conseiller
Michel Simard, conseiller
Pierre-Paul Lalancette, conseiller
M^{me} Stéphanie Gagnon, Directrice générale

Est absent :

M. Yanick Baillargeon, conseiller

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Jacques Asselin, maire, ouvre la séance, souhaite la bienvenue à tous et lit l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. BIENVENUE
2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DU 11 JANVIER 2016
4. RAPPORTS
 - 4.1 Rapport du maire
 - 4.2 Rapport des conseillers/comités et autres compétences municipales
 - 4.3 MRC Domaine-du-Roy : Conseil en bref
 - 4.4 Rapport sur les indicateurs de gestion
5. FINANCE
 - 5.1 Acceptation des comptes
 - 5.2 Prévisions budgétaires 2016 déposées au Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire
 - 5.3 Avis de motion règlement d'emprunt pour la réfection de l'Avenue des Jardins Ouest
 - 5.4 La Mutuelle des municipalités du Québec : Ristourne 2015
6. CORRESPONDANCE ET COMMUNIQUÉS
7. PÉRIODE DE QUESTIONS
8. ADMINISTRATION
 - 8.1 Indexation de la rémunération des élus
 - 8.2 Autorisation de participation aux formations 2016 :
 - 8.2.1 Association des directeurs municipaux du Québec
 - 8.2.2 COMBEQ

- 8.3 Société d'Alzheimer Sagamie-Saguenay-Lac-St-Jean : Demande d'aide financière

9. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 9.1 Service incendie Saint-Félicien – Saint-Prime – La Doré : Approbation – Projet de schéma de couverture de risques en sécurité incendie révisé

10. VOIRIE

- 10.1 Chemin Pémonca : Autorisation de dégagement d'emprise
10.2 Droit de passage : Acceptation de l'entente pour la piste cyclable reliant le Moulin des Pionniers et le Zoo Sauvage et autorisation de signature
10.3 Ministère des Transports du Québec : Programme Réhabilitation du réseau routier local 2015-2016 Volet – Accélération des investissements sur le réseau routier local : Autorisation d'appels d'offres publics pour la réalisation

11. SERVICES PUBLICS

12. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

- 12.1 Services et qualité de vie : Demande de contribution financière pour la formation sur tablette et ordinateur

13. URBANISME, DÉVELOPPEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

- 13.1 Dérogation mineure lot 4 595 303

14. LOISIRS ET CULTURE

15. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

16. AFFAIRES NOUVELLES

- 16.1 Journées de la persévérance scolaire

17. PÉRIODE DE QUESTIONS

18. LEVÉE DE LA SÉANCE

POINT 2.0

RÉSOLUTION 2016-02-014

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Pierre-Paul Lalancette, appuyé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte l'ordre du jour.

POINT 3.0

RÉSOLUTION 2016-02-015

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 11 JANVIER 2016

Il est proposé par Yoland Bau, appuyé par Marc Perron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte le procès-verbal du 11 janvier 2016 tel que présenté.

POINT 4.1

Rapport du maire **RAPPORT DU MAIRE**

Le 6 janvier, j'ai participé à une rencontre avec la CADLD et un consultant pour la position de la Municipalité dans le projet d'usine de palettes. Le 12 janvier, j'ai participé à la Table de

gestion intégrée des ressources du territoire à Alma. Le 13 janvier, j'ai participé à un comité consultatif en urbanisme et, en après-midi, j'ai rencontré la représentante du diocèse dans le dossier de l'église. Le 15 janvier, j'ai rencontré le directeur d'usine de PFR La Doré pour l'entretien de l'avenue des Jardins Est. Le 18 janvier, j'ai rencontré les représentants du Festival des Camionneurs en lien avec la 35^e édition du festival et la contribution de la Municipalité. Le 19 janvier, j'ai rencontré NFI et le CLD Domaine-du-Roy en lien avec le projet d'usine de palettes. Le 21 janvier, j'ai rencontré le maire de Saint-Félicien en lien avec l'avenir de l'industrie forestière et nos partenariats avec les Premières Nations soit les Montagnais, les Atikamekw et les Crics de la Baie James. Le 25 janvier, les membres du conseil ont rencontré la MRC Domaine-du-Roy en lien avec les différents projets en cours. Le 26 janvier, j'ai rencontré le directeur général de Forêt modèle en regard des stratégies forestières. Le 28 janvier, j'ai rencontré monsieur Guy Dufour en lien avec l'avenir de l'immeuble du CSSS. Ce matin, j'ai rencontré monsieur Réal Thivierge en lien avec la vente de la Pourvoirie des Laurentides.

POINT 4.2

Conseillers (ères) RAPPORT DES CONSEILLERS/COMITÉS ET AUTRES COMPÉTENCES

Le maire invite les membres du conseil à prendre la parole afin de rendre compte du fonctionnement des comités, donner leur avis ou d'informer la population sur les divers éléments qui ont été portés à leur attention durant le mois de janvier selon leurs différents domaines d'intervention.

Pierre-Paul Lalancette a participé à la rencontre avec le Festival des Camionneurs et avec la MRC Domaine-du-Roy.

Hélène Gagnon a participé à une rencontre de Services et qualité de vie, à une rencontre de la Résidence Dorée, à une rencontre de l'Office municipal d'habitation de La Doré, à la rencontre avec monsieur Guy Dufour et à une rencontre avec la Fabrique. Elle informe la population que le logement-famille est maintenant loué.

Michel Simard a participé à la Rencontre de la Table de gestion intégrée des ressources du territoire et informe la population que plusieurs personnes de La Doré ont été élues au conseil d'administration de cette structure. Il a participé à une rencontre de la Résidence Dorée, à la rencontre de la MRC Domaine-du-Roy et à une rencontre de la CADLD.

Marc Perron a participé aux rencontres de la Municipalité et à une rencontre du Complexe sportif. Il invite la population à participer aux activités de la semaine de relâche.

Yoland Bau a participé à la rencontre de la Table de gestion intégrée des ressources du territoire, à une rencontre avec la MRC Domaine-du-Roy et à une rencontre de la CADLD.

POINT 4.3

MRC DOMAINE-DU-ROY : CONSEIL EN BREF

Le maire informe la population que la MRC Domaine-du-Roy représente la Municipalité de la Paroisse de La Doré dans plusieurs compétences. Le Conseil en bref a été déposé aux membres du conseil et est disponible sur le site internet de la Municipalité afin de prendre connaissance des décisions et dossiers discutés à la MRC Domaine-du-Roy.

POINT 4.4

RAPPORT: INDICATEURS DE GESTION

La directrice générale dépose les indicateurs de gestion traitant des permis, des dépenses d'énergie, du déneigement et des heures travaillées.

Comptes

POINT 5.1

RÉSOLUTION 2016-02-016

ACCEPTATION DES COMPTES

Il est proposé par Yoland Bau, appuyé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte le journal des achats complémentaire du mois de décembre 2015 de la Municipalité au montant total de 9 322.99\$ incluant les taxes, et en autorise le paiement. Le journal des achats comprend ceux de la Municipalité de la Paroisse de La Doré et ceux des organismes Centre des Loisirs, Bibliothèque Gilbert-Langevin et Complexe sportif comme suit :

- Municipalité de la Paroisse de La Doré	3 181.31\$
- Complexe sportif	5 770.06\$
- Centre des Loisirs	246.00\$
- Bibliothèque Gilbert-Langevin	<u>125.62\$</u>
	9 322.99\$

POINT 5.1

RÉSOLUTION 2016-02-017

ACCEPTATION DES COMPTES

Il est proposé par Marc Perron, appuyé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte le journal des achats du mois de janvier 2016 de la Municipalité au montant total de 171 367.09\$ incluant les taxes, et en autorise le paiement. Le journal des achats comprend ceux de la Municipalité de la Paroisse de La Doré et ceux des organismes Centre des Loisirs, Bibliothèque Gilbert-Langevin et Complexe sportif comme suit :

- Municipalité de la Paroisse de La Doré	159 582.64\$
- Complexe sportif	9 224.45\$
- Centre des Loisirs	1 984.92\$
- Bibliothèque Gilbert-Langevin	<u>575.08\$</u>
	171 367.09\$

POINT 5.2

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2016 DÉPOSÉES AU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE

Le maire dépose les prévisions budgétaires 2016 déposées au Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

POINT 5.3

RÉSOLUTION 2016-02-018

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT D'EMPRUNT POUR LA RÉFECTION DE L'AVENUE DES JARDINS OUEST

Avis de motion est donné par Pierre-Paul Lalancette que lors d'une prochaine séance, un règlement d'emprunt pour la réfection de l'avenue des Jardins Ouest sera adopté. Le projet de règlement sera présenté ultérieurement aux membres du conseil municipal. Une dispense de lecture est demandée.

POINT 5.4

LA MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC : RISTOURNE 2015

Le maire informe la population que la Mutuelle des municipalités du Québec accordera une ristourne de 4 764\$ à la Municipalité de la Paroisse de La Doré.

POINT 6.0

Correspondance RÉSUMÉ DE LA CORRESPONDANCE DE JANVIER 2016

Le résumé de la correspondance du mois de janvier 2106 est déposé aux membres du conseil municipal. Les membres du conseil qui le désirent peuvent se procurer une copie desdites correspondances au bureau municipal et/ou en faire la demande via un support

électronique. Le maire informe le public que la Municipalité ne traite pas les plaintes et correspondances anonymes.

Questions

POINT 7.0
PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

POINT 8.1
RÉSOLUTION 2016-02-019
INDEXATION DE LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

CONSIDÉRANT la réglementation municipale en vigueur (#332-88);

CONSIDÉRANT QUE le règlement prévoit une indexation annuelle de la rémunération selon l'indice des prix à la consommation annuellement ;

CONSIDÉRANT QUE l'augmentation de la moyenne annuelle de l'indice des prix à la consommation pour la province du Québec est de 1.1% en 2015;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise l'ajustement de la rémunération des élus de 1.1 % selon l'indice des prix à la consommation annuel moyen de 2015 effectif au 1^e janvier 2016.

POINT 8.2.1
RÉSOLUTION 2016-02-020
AUTORISATION DE PARTICIPATION AUX FORMATIONS 2016 : ASSOCIATION
DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC

Il est proposé par Yoland Bau, appuyé Pierre-Paul Lalancette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise la participation de la directrice générale au congrès de l'Association des directeurs municipaux du Québec qui aura lieu du 15 au 17 juin 2016 à Québec. Une allocation de 1 500\$ est autorisée et devra être confirmée par des pièces justificatives.

POINT 8.2.2
RÉSOLUTION 2016-02-021
AUTORISATION DE PARTICIPATION AUX FORMATIONS 2016 : COMBEQ

Il est proposé par Hélène Gagnon, appuyé Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise la participation du directeur des travaux publics et inspecteur en bâtiment et en environnement au congrès de la COMBEQ qui aura lieu du 28 au 30 avril 2016 à Rivière-du-Loup. Une allocation de 1 500\$ est autorisée et devra être confirmée par des pièces justificatives.

POINT 8.3
SOCIÉTÉ D'ALZHEIMER SAGAMIE-SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

Le maire informe la population qu'une demande de participation financière a été reçue de la part de la Société d'Alzheimer Sagamie-Saguenay-Lac-St-Jean. Cependant, la politique en vigueur s'applique à cette demande soit que la discrétion est laissée aux contribuables d'encourager les causes qui leur tiennent à cœur.

POINT 9.1
RÉSOLUTION 2016-02-022

SERVICE INCENDIE SAINT-FÉLICIEN – SAINT-PRIME – LA DORÉ :
APPROBATION – PROJET DE SCHEMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN
SECURITE INCENDIE REVISE

ATTENDU QUE le 8 décembre 2015, la MRC du Domaine-du-Roy a procédé à l'adoption de son projet de schéma de couverture de risques en sécurité incendie révisé;

ATTENDU QUE la Municipalité de la Paroisse de La Doré a collaboré avec la MRC du Domaine-du-Roy pour l'élaboration du projet de schéma de couverture de risques en sécurité incendie révisé;

ATTENDU QU'en date du 24 novembre 2015, la MRC du Domaine-du-Roy a procédé aux consultations requises par la *Loi sur la sécurité incendie*;

ATTENDU QUE, tel que stipulé à l'article 20 de la *Loi sur la Sécurité incendie*, le projet de schéma de couverture de risques doit être accompagné d'un avis de chaque municipalité locale qui a participé à son élaboration;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yoland Bau, appuyé par Pierre-Paul Lalancette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré :

- adopte le projet de schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC du Domaine-du-Roy;
- adopte le plan de mise en œuvre en prévision de l'attestation du schéma de couverture de risques en sécurité incendie révisé de la MRC du Domaine-du-Roy.

Que copie de la présente résolution soit transmise à la MRC du Domaine-du-Roy et au ministère de la Sécurité publique.

POINT 10.1

RÉSOLUTION 2016-02-023

CHEMIN PÉMONCA : AUTORISATION DE DÉGAGEMENT D'EMPRISE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de la Paroisse de La Doré est propriétaire du chemin Pémonca ;

CONSIDÉRANT QUE l'emprise de ce chemin mesure 11.71 mètres de largeur ;

CONSIDÉRANT la présence de végétation et de plantation qui empiètent sur cette emprise de part et d'autre du chemin ;

CONSIDÉRANT QUE la largeur du chemin a rétrécie avec les années ;

CONSIDÉRANT QUE ces présences entravent la circulation, l'entretien et l'irrigation d'un chemin verbalisé ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marc Perron, appuyé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré demande à chaque propriétaire riverain du chemin Pémonca de couper et récolter, sur une bande de 10 pieds (3.048 mètres), le bois de chaque côté du chemin, et ce, avant le 1^e septembre 2016. Passé cette date, la Municipalité de la Paroisse de La Doré prendra les mesures nécessaires afin de faire les travaux et restera propriétaire des matières récoltées.

POINT 10.2

RÉSOLUTION 2016- 02-024

DROIT DE PASSAGE : ACCEPTATION DE L'ENTENTE POUR LA PISTE
CYCLABLE RELIANT LE MOULIN DES PIONNIERS AU ZOO SAUVAGE ET
AUTORISATION DE SIGNATURE

CONSIDÉRANT QU'une entente de principe a été conclue avec madame Marjolaine Simard pour le droit de passage ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pierre-Paul Lalancette, appuyé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré :

- accepte l'entente intervenue entre la Municipalité de la Paroisse de La Doré, la CADLD et madame Marjolaine Simard telle que présentée ;
- autorise le maire et la directrice générale à signer ladite entente.

POINT 10.3

RÉSOLUTION 2016-02-025

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC : PROGRAMME REHABILITATION DU RESEAU ROUTIER LOCAL 2015-2016 VOLET – ACCELERATION DES INVESTISSEMENTS SUR LE RESEAU ROUTIER LOCAL : AUTORISATION D'APPELS D'OFFRES PUBLICS POUR LA REALISATION

CONSIDÉRANT QUE l'accord de principe reçu du ministère des Transports du Québec a confirmé une subvention pour la réfection de l'avenue des Jardins Ouest dans le cadre du Programme réhabilitation du réseau routier local 2015-2016 Volet - Accélération des investissements sur le réseau routier local;

CONSIDÉRANT la nécessité de fournir au Ministère une copie du contrat avec le prestataire de services afin de recevoir la subvention;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de procéder à des appels d'offres publics pour la réalisation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yoland Bau, appuyé par Pierre-Paul Lalancette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise la directrice générale à procéder à des appels d'offres publics pour la réalisation de la réfection de l'avenue des Jardins Ouest, d'une partie du chemin du Lac Rond et d'une partie du chemin de la Branche-Ouest (L-211) dans le cadre du Programme réhabilitation du réseau routier local 2015-2016 Volet - Accélération des investissements sur le réseau routier local.

POINT 12.1

RÉSOLUTION 2016-02-026

SERVICES ET QUALITÉ DE VIE : DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE POUR LA FORMATION SUR TABLETTE ET ORDINATEUR

Il est proposé par Hélène Gagnon, appuyé par Michel Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré accorde une aide financière de 25\$ pour toute nouvelle inscription de participants résidants à La Doré au comité Services et qualité de vie pour la formation sur tablette et ordinateur.

POINT 13.1

RÉSOLUTION 2016-02-027

DÉROGATION MINEURE LOT 4 595 303

CONSIDÉRANT la recommandation du C.C.U.;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yoland Bau, appuyé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré accorde une dérogation mineure à la propriété du 4861, rue des Saules, lot 4 595 303, afin de permettre la marge de recul arrière du garage à 0.57 mètre et 0.63 mètre au lieu de 1 mètre qui est prévue à la réglementation municipale, le tout selon le plan préparé par Dany Renaud, Arpenteur-géomètre, minute 5099.

POINT 16.1

RÉSOLUTION 2016-02-028

JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

CONSIDÉRANT QUE les décideurs et élus du Saguenay-Lac-St-Jean ont placé depuis 20 ans la prévention de l'abandon scolaire au cœur des priorités régionales de développement puisque cette problématique est étroitement liée à d'autres enjeux, dont l'image régionale, le bilan migratoire, la relève et la qualification de la main-d'œuvre, la santé publique et la lutte à la pauvreté ;

CONSIDÉRANT QUE le décrochage scolaire a des impacts négatifs significatifs sur l'économie du Saguenay-Lac-St-Jean, lesquels sont évalués à plusieurs dizaines de millions de dollars, annuellement, ces impacts étant par ailleurs estimés à 1,9 millions de dollars annuellement à l'échelle du Québec ;

CONSIDÉRANT QUE les jeunes du Saguenay-Lac-St-Jean sont depuis quelques années les plus persévérants au Québec et que, malgré cette position enviable de la région, ce sont encore 11.8% de ses jeunes qui ont décroché avant d'avoir obtenu un diplôme du secondaire en 2012-2013 (14.9% pour les garçons et 8.9% pour les filles) ;

CONSIDÉRANT QUE les conséquences du décrochage scolaire sont lourdes pour les individus. Un décrocheur :

- a des difficultés plus grandes sur le marché du travail et en emploi ;
- a deux fois plus de chance de recourir au chômage ;
- court 1,7 fois plus de risques de connaître des épisodes de dépression.

CONSIDÉRANT QUE les répercussions du décrochage scolaire se font sentir dans notre société sur :

- l'employabilité et le développement professionnel ;
- la participation à la vie citoyenne (votation, bénévolat, don de sang) ;
- les coûts en matière de santé et de sécurité publique ;
- l'accès à la formation en emploi.

CONSIDÉRANT QUE le travail des acteurs mobilisés pour la réussite des jeunes permet à la région d'économiser des millions de dollars annuellement en coûts sociaux ;

CONSIDÉRANT QU'il est moins onéreux d'agir en prévention, entre 10 000\$ et 20 000\$ par décrocheur potentiel;

CONSIDÉRANT QUE la prévention du décrochage scolaire n'est pas une problématique concernant exclusivement le monde scolaire, mais bien un enjeu social dont il faut se préoccuper collectivement, et ce, dès la petite enfance jusqu'à l'obtention, par le jeune, d'un diplôme qualifiant pour l'emploi, peu importe l'ordre d'enseignement ;

CONSIDÉRANT QUE le CREPAS organise du 15 au 19 février 2016 la 9^e édition des Journées

de la persévérance scolaire sous le thème « La persévérance scolaire, c'est l'affaire de tous ! », que celles-ci se veulent un temps fort dans l'année témoignant de la mobilisation régionale autour de la prévention de l'abandon scolaire et qu'elles seront ponctuées de centaines d'activités dans les différentes communautés du Saguenay-Lac-St-Jean ;

CONSIDÉRANT QUE les Journées de la persévérance scolaire se tiendront à nouveau cette année simultanément dans toutes les régions du Québec et qu'un nombre important de municipalités appuieront elles aussi cet événement ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marc Perron, appuyé par Michel Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré :

- déclare les 15, 16, 17, 18 et 19 février 2016 comme étant les Journées de la persévérance scolaire dans notre municipalité ;
- appuie le Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire (CREPAS) et l'ensemble des partenaires mobilisés autour de la lutte au décrochage - dont les acteurs des milieux de l'éducation, de la politique, du développement régional, de la santé, de la recherche, des médias et des affaires – afin de faire du Saguenay-Lac-

- St-Jean la toute première région éducative au Québec, une région qui valorise l'éducation comme un véritable levier de développement pour ses communautés;
- fera parvenir une copie de la présente résolution au Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire du Saguenay-Lac-St-Jean.

Questions

POINT 17.0
PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

POINT 18.0
RÉSOLUTION 2016-02-029
LEVÉE DE LA SÉANCE

À 21h00, il est proposé par Yoland Bau de lever la présente séance.

Jacques Asselin,
Maire

Stéphanie Gagnon, CPA, CGA
Directrice générale